

Présentation de la future résidence seniors

site de l'ancien hôpital



AVANT

APRÈS

JEUDI 15 NOVEMBRE
2018

À 19 HEURES
Maison du Peuple
Place de la Résistance
BELFORT

Le Conseil municipal des enfants de Belfort

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort

et

Monique MONNOT

Adjointe au maire chargée du Conseil municipal des enfants



En 2014 la Municipalité a décidé d'enrichir la Ville de Belfort d'un Conseil Municipal des enfants.

Objectif : favoriser la participation des élus juniors à la vie publique locale dès le plus jeune âge et transmettre des valeurs importantes : liberté, égalité, fraternité et laïcité.

Le Conseil municipal des Enfants est renouvelé chaque année.
Octobre 2018 - octobre 2019 : 5^e mandature.



Installation du Conseil municipal junior 2018-2019



Le fonctionnement du Conseil municipal des enfants

par

Monique MONNOT

Adjointe au maire, chargée du Conseil municipal des enfants



Modalités de l'élection

Pour être candidat : être élève de CM2 dans l'une des 18 écoles primaires de la ville (15 publiques et 3 privées) et être domicilié à Belfort.

Nombre de conseillers élus : 36, à parité

Date et durée de la campagne : une semaine début octobre

Date de l'élection des conseillers : durant la semaine qui suit celle de la campagne électorale

Installation du CME en séance plénière sous la présidence du Maire de Belfort courant octobre

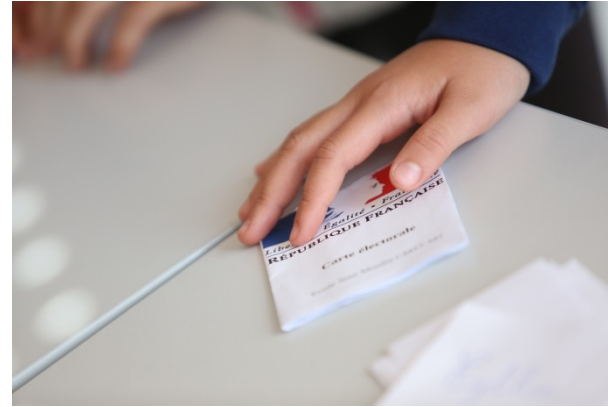


Élection à l'école Jean Moulin

Affiche de campagne



Carte électorale



Urne



Bureau de vote

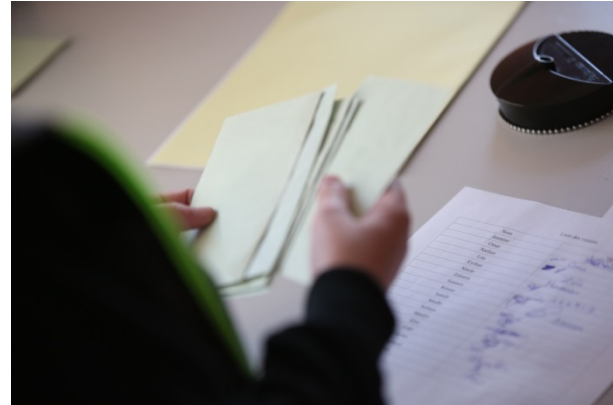


Le dépouillement

Ouverture de l'urne



Comptage des enveloppes



Ouverture des enveloppes



Comptage des voix par candidats



Présentation des activités

Les Conseillers juniors se répartissent en 4 commissions :

- communication vie scolaire (conception du P'tit mag)
- culture
- développement durable et droits des enfants
- handicap

Chaque commission se réunit une fois par mois



Activités du CME



Visite annuelle de l'Assemblée Nationale



Réunions en commissions



« Mon cartable connecté », action en faveur des enfants hospitalisés



Cérémonies patriotiques

Budget participatif 2018

par

Delphine MENTRÉ

Adjointe au maire chargée des Conseils de quartier



Une idée pour améliorer le cadre de vie de votre quartier ou de votre ville ?

- Déposez la jusqu'au 7 décembre 2018
- Sur :
 - www.belfortetvous.fr
 - ou via les formulaires disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou auprès de votre Conseil de quartier

J'AI DES IDÉES pour ma Ville



Les conditions à respecter

- Les idées doivent concerner des projets d'aménagement, revêtir un intérêt collectif et relever des compétences de la commune.
- Les projets ne peuvent dépasser 100 000€.



Les nouveautés de cette année

Pour cette 4^e édition, la priorité sera donnée aux projets innovants qui n'ont pas déjà été financés dans ce cadre.

Un jury citoyen pour présélectionner les projets en tenant compte de l'intérêt collectif du projet pour le quartier ou pour la ville et de l'existence ou non de projets similaires à proximité.

Les personnes à l'origine des idées retenues seront associées au travail des services techniques de la Ville.

Ces habitants seront aussi au cœur de la démarche de communication pour expliquer leur idée et donner envie de voter pour leur projet.



Vous avez des idées et vous voulez être accompagné ?

Prenez contact avec le Président de votre Conseil de Quartier et son Bureau pour préparer un projet !

Les Agents de Développement Social (ADS) de la Ville de Belfort sont également là pour vous aider au 03 84 54 56 41 .





**PLAN PROPRETÉ RENFORCÉ
MOBILISONS-NOUS**

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort

et **Yves VOLA**

Adjoint au maire chargé
du cadre de vie

**ARRÊTEZ
LES DÉPÔTS
SAUVAGES**

**MARRE
DES GROTTES**

**ASSEZ DE
LA SALETÉ**

**STOP AUX
MAUVAIS GESTES**

Plan Propreté Renforcé

La propreté, une priorité pour la Ville de Belfort



2,5 millions € / an
consacrés par la Ville

80 % liés aux incivilités

Un plan axé autour de 3 priorités

- Un service public renforcé
- Des actions de sensibilisation
- Une politique de responsabilisation accrue par la verbalisation

Ce plan représente pour la Ville un investissement de 226 000 euros supplémentaires

→ Priorité 1 : un service public renforcé



2 postes créés d'ici 2019

1 poste de coordinateur
des équipes de ramassage
des dépôts sauvages et
1 poste de chef d'équipe
d'une dizaine d'agents
du service Propreté



Amélioration de la qualité du service

Adaptation du service
au plus près des besoins



Renforcement moyens techniques par l'achat de nouveaux matériels

→ Priorité 2 : des actions de sensibilisation



Appel à plus
de civisme



Les Belfortains, acteurs de
la propreté au quotidien

→ **Priorité 3 : une politique de responsabilisation
par la verbalisation**

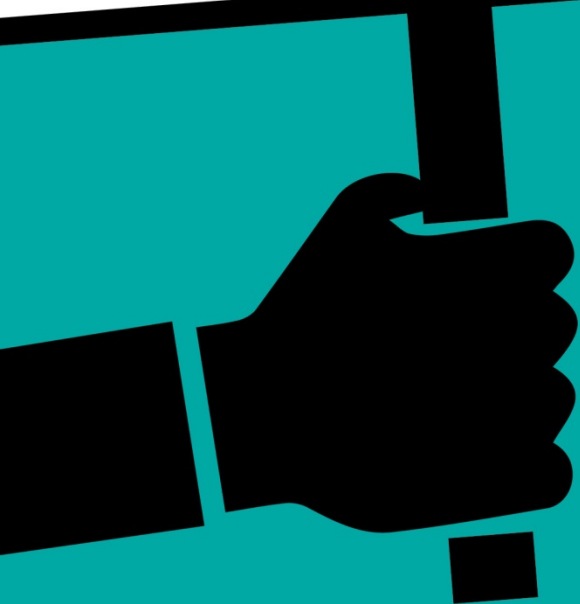


Renforcement
des moyens humains



Amélioration des
moyens techniques
(vidéosurveillance)

DÉPÔTS SAUVAGES



| Plan Propreté Renforcé

DÉPÔTS SAUVAGES



Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Contrôle journalier
des secteurs sensibles

Vidéosurveillance
sur les points d'apport
volontaire sensibles

Mobilisation
des bailleurs sociaux
(Territoire habitat, Néolia...)



+ 95 000 €



DÉPÔTS SAUVAGES



À vous d'agir !

Déposez vos déchets

- déchetterie de Danjoutin
(ZAIC du Grand-Bois)
- déchetterie de Sermamagny
(desserte du Pays-Sous-Vosgien, RD5)
- déchetterie de Châtenois-les-
Forges (route de Brevilliers)

Si vous ne pouvez pas emmener
vos gros encombrants, prenez
rendez-vous :

- grandbelfort.fr/dechets
- 03 84 90 11 71

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

GROS ENCOMBRANTS





GROS ENCOMBRANTS



Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Enlèvement gratuit des gros encombrants sur rendez-vous, en présence de l'utilisateur, à l'entrée des maisons ou des immeubles.

Dépôt sur le domaine public désormais interdit.

Acquisition de matériels de collecte : chariots, diables, etc.

 + 15 000 €



GROS ENCOMBRANTS



À vous d'agir !

Si vous ne pouvez pas emmener
vos gros encombrants,
prenez rendez-vous :

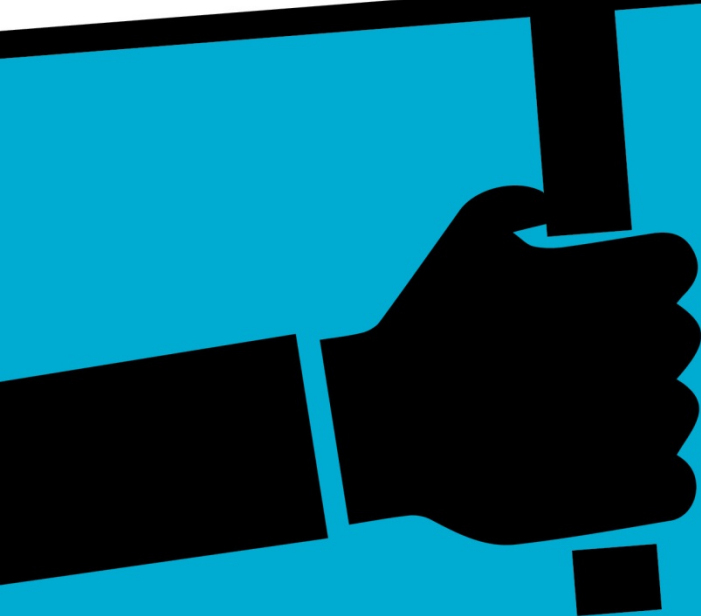
- grandbelfort.fr/dechets
- 03 84 90 11 71

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

COLLECTE DES DÉCHETS



| Plan Propreté Renforcé

COLLECTE DES DÉCHETS


Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Signalement des débordements
de bacs ou des conteneurs

Création de points de regroupement

Diminuer la présence des bacs
sur les trottoirs

Accompagnement des commerçants
pour une meilleure gestion des déchets

 + 25 000 €

COLLECTE DES DÉCHETS

À vous d'agir !

Triez vos déchets
et respectez le règlement
de collecte

- Présentez votre bac la veille
au soir du jour de collecte
- Rentrez-le au plus tôt
après la collecte

Ne déposez rien hors
des bacs et conteneurs

non respect
des règles



jusqu'à 1 500 € d'amende
+ frais d'enlèvement

DÉJECTIONS CANINES



| Plan Propreté Renforcé

DÉJECTIONS CANINES



Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Mise en place progressive
dans les quartiers de
lieux d'aisances pour
les chiens

Augmentation du temps
de ramassage du scooter
propreté canine

Distribution gratuite
de sachets de collecte
des déjections canines
dans les structures
municipales



+ 17 000 €



DÉJECTIONS CANINES



À vous d'agir !

- Munissez-vous d'un petit sac pour ramasser les déjections de votre chien
- La Ville de Belfort met à votre disposition 86 distributeurs de sacs

non respect
des règles



68 € d'amende

pour les déjections non ramassées

PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE




PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE



Les actions du plan propreté renforcé à partir de mai-juin 2019

Présence policière
renforcée

Nettoyage des espaces de
pique-nique les week-ends
également

 + 4 000 €

PROPRETÉ ESPACES DE PIQUE-NIQUE



À vous d'agir !

Vérifiez si le pique-nique est autorisé

Respectez la végétation et le mobilier urbain

Pensez aux riverains : veillez à ne pas être trop bruyant pour le voisinage

Jetez vos déchets dans l'une des corbeilles mises à disposition ou emportez-les

Sont interdits

- La consommation d'alcool
- Les feux et les barbecues (hors barbecue en libre-service à l'étang des Forges)

PROPRETÉ DE NOS RUES



| Plan Propreté Renforcé



**PROPRETÉ
DE NOS RUES**




Les actions du plan propreté renforcé à partir de janvier 2019

Remplacement de 170 corbeilles
et installation de corbeilles plus
grandes

Achat de matériel de
nettoyage des chewing-gums

Achat de 50 cendriers
puis 20 cendriers supplémentaires / an

Nettoyage gratuit des tags
sur demande des propriétaires

 + 70 000 €



**PROPRETÉ
DE NOS RUES**



À vous d'agir !

Jetez vos petits déchets
et vos chewing-gums
dans les poubelles

Utilisez les cendriers

Contactez Allô voirie
au 0800 202 505 pour
signaler les problèmes

Nettoyez et déneigez
votre trottoir :
vous êtes responsable
de son état de propreté

Evitez de nourrir les animaux
errants ou sauvages
(pigeons, chiens, chats, cygnes...) :
c'est interdit

Police municipale Informations 2018 et perspectives 2019

par

Damien MESLOT

Maire de Belfort



Informations 2018

Effectifs de Police municipale

- 28 policiers municipaux
- Brigade motorisée : 3 agents
- Brigade cynophile : 1 chien et 2 maîtres-chiens

Acquisition d'un 3e cinémomètre

- 609 infractions relevées pour les 9 premiers mois de 2018 (578 en 2017)

Nouveaux équipements des policiers

- Caméras piéton
- Armement des policiers (révolvers, pistolets à impulsion électrique, bâtons télescopiques)

Sécurisation des transports

- Partenariat avec Optymo et la SNCF

Sécurisation des chantiers de construction

- Brochures d'information à destinations des particuliers et des entreprises

Propreté de la ville

- Contrôles des dépôts sauvages et verbalisation

Opération tranquillité vacances

- Prise en charge avec la Police nationale

Vidéo-protection

- Tous les quartiers de la ville sont aujourd'hui concernés
- 2 064 transferts d'images entre le centre de supervision et la Police nationale (946 en 2017)

Perspectives 2018-2019

Vidéo-protection

- Achèvement du passage en haute définition et installation d'un nouveau logiciel plus performant permettant les recherches analytiques
- Installation de nouvelles caméras : quai Vallet, Maison du peuple, place de la République, stade Serzian, boulevard Carnot, avenue Gambiez, faubourg de Lyon, rue de Londres et les 6 principales entrées de ville

Police municipale

- Augmentation des contrôles relatifs à la propreté de la ville (dépôts sauvages, déjections canines)
- Mise en compatibilité des réseaux radio avec la Police nationale

Présentation du suivi des questions

Par

Delphine MENTRÉ

Adjointe au maire chargée des Conseils de quartier



Espaces verts



- **Rue Édouard Herriot : élagage des arbres situés le long du bois**

La direction de l'Environnement a prévu un programme d'abattage de plus de 50 arbres envahis par le lierre à la lisière de la forêt de la rue Herriot.

2018-16 M. Marcel Bechler



Environnement



- **Étang Bull : présence de nombreux déchets et de rats**

La Régie des quartiers, mandatée par la Ville de Belfort, intervient 3 fois par semaine entre juin et octobre et 2 fois le reste de l'année. Si besoin appeler Allo voirie :

0 800 202 505

Il ne faut pas hésiter à appeler le service Environnement pour signaler la présence de rats sur le domaine public.

03 84 56 24 86



Maintenance



- **Passage de la Grande Combe : présence de déchets**

Les agents de la propreté urbaine nettoient régulièrement ce chemin piétonnier.

Toutefois, compte tenu de ce signalement, il leur a été demandé une vigilance supplémentaire.

Si besoin appeler Allo voirie

0 800 202 505



Déplacements-Stationnements



- **Rue Édouard Herriot et rue du Chanoine Frézard : lampadaires défectueux**

Un contrôle a été effectué en juin sur l'ensemble des points lumineux et une remise en service a été réalisée.



- **Rue de la Fraternité : dalles manquantes**

Les services interviennent régulièrement pour enlever des dalles abîmées et sécuriser le secteur.

Toutefois, il est effectivement difficile de maintenir en état cette voie composée de pavés autobloquants car elle est en forte pente, en courbe et sollicitée par les véhicules.

N'hésitez pas à appeler Allo Voirie dès que nécessaire

0800 202 505



- **Avenue des Usines : date d'achèvement des travaux interdisant l'utilisation de la piste cyclable**

La piste cyclable a été réouverte fin juin, lorsque les travaux réalisés sur le bâtiment 71 du site Techn'hom ont été terminés



- **Avenue du Maréchal Juin : demande de suppression de places de parking entre la station des eaux et l'avenue de la Ferme pour améliorer la visibilité**

Actuellement les conditions de visibilité ne justifient pas la suppression du stationnement sur la voirie.

À brève échéance, les travaux de requalification de l'avenue du Maréchal Juin induiront une nouvelle configuration de la sortie de l'avenue de la Ferme qui optimisera la visibilité.



- **Rue du Léon Bourgeois et via du Mont : éclairage insuffisant**

L'éclairage public de la rue Léon Bourgeois a été totalement remplacé il y a 1 an et demi lors du programme de modernisation de l'éclairage public.

Celui de la via du Mont sera repris lors de la réfection définitive du trottoir dès la fin de l'opération immobilière. « les Jardins du Mont ».



Mme Dominique Chipeaux



- **Via d'Auxelles : demande d'amélioration des pistes cyclables**

Les panneaux de signalisation sur la via d'Auxelles et la rue Léon Bourgeois sont conformes aux aménagements et règles de priorités, la Ville va renforcer la signalisation des priorités à droite, sur la rue Léon Bourgeois et la rue Engel Gros.

Par ailleurs, concernant les pistes cyclables, une liaison douce sera aménagée entre la rue Léon Bourgeois et l'avenue de la Ferme dans le cadre du lotissement « les Jardins du Mont »



Police Municipale



Interventions

(d'avril à septembre 2018)

Contrôles de vitesse : 56 (61 infractions relevées)

Contrôles routiers : 11 (10 infractions relevées)

(Avenues des Usines, du Maréchal Juin, des Sciences et de l'industrie, rues Lévy, Risler, Léon Bourgeois, Dolfus, de la Fraternité, du Château d'eau, Garteiser, Herriot et Boulevard Anatole France.

Mises en fourrière : 6 (stationnement abusif de plus de 7 jours)



Sécurisations d'établissements scolaires : 25 présences devant les écoles

Passages réguliers des Polices municipale et nationale

Rues de la Fraternité, Herriot, rue du Four à chaux, boulevard Anatole France, Stade des 3 Chênes et au Salbert

Intervention sur un dépôt sauvage

Rues des Aillettes



Le mois de la photo 2019

Dans le cadre du Mois de la Photo d'avril 2019, la Ville offre la possibilité à tous les photographes amateurs d'exposer leur travail chez les commerçants ou dans des lieux institutionnels.

Les inscriptions s'effectuent auprès de Marie REVERCHON :
mreverchon@mairie-belfort.fr ou 03 84 54 27 49



Prix du Conseil municipal des enfants 2018



Allo voirie
www.belfort.fr

Police Municipale : 03 84 54 27 00

